

## **Victoire de la CFDT pour le pouvoir d'achat des salariés de la sécurité sociale**

### **Après des années de gel de la valeur du point, les pouvoirs publics lâchent enfin du lest !**

Par voie de presse, la CFDT et les salariés du Régime général ont appris qu'à la demande des ministres de la Santé, du Budget, du Travail et des Solidarités, la séance de négociations salariales prévue le 6 septembre, va pouvoir s'ouvrir avec le souhait du gouvernement d'une revalorisation de la valeur du point « de même ampleur que celle de la fonction publique » soit à hauteur de 3,5%.

Depuis maintenant 10 mois, l'augmentation significative de la valeur du point pour les salariés des organismes de sécurité sociale est le cheval de bataille de la CFDT.

La CFDT PSTE se ravit de la prise de conscience du gouvernement de la nécessité d'une augmentation substantielle des salaires à la Sécurité Sociale.

Depuis des mois la CFDT travaille à cette prise de conscience :

- Interpellations des députés et sénateurs sur tout le territoire, ce qui a permis à certains d'interpeller le gouvernement.
- Une opération en régions « cartes postales » pour réclamer une hausse de salaires auprès de la Direction de la Sécurité Sociale.
- Des courriers sur les problématiques du pouvoir d'achat adressés auprès des directions des organismes locaux.
- La collecte de témoignages de salariés « Paroles de salariés » sur également, les problématiques de rémunération.

Contacts Presse :

Florence PUGET  
Secrétaire nationale  
CFDT PSTE  
06.73.02.18.51

Hélène IBANEZ  
Secrétaire générale  
CFDT PSTE  
06.03.57.51.98

Cyril PELTRIAUX  
Secrétaire général  
adjoint  
CFDT PSTE  
06.62.41.85.57

C'est grâce à notre mobilisation et à celles des salariés, à travers toutes ces actions que nous avons pu faire bouger les lignes, mettre en lumière les salariés de la sécurité sociale et les difficultés qu'ils et elles vivent au quotidien. La CFDT a su faire entendre la voix des salariés auprès des pouvoirs publics et faire sauter le verrou du blocage de la valeur du point.

La CFDT l'annonce clairement : l'ouverture de la négociation sur la base de l'augmentation de la valeur du point à hauteur de 3.5 % comme la fonction publique est une bonne nouvelle et une première victoire pour les salariés.

Le 6 septembre, place à la négociation avec l'employeur, la CFDT répondra présente pour négocier l'augmentation de la valeur du point dans l'intérêt de tous les salariés.